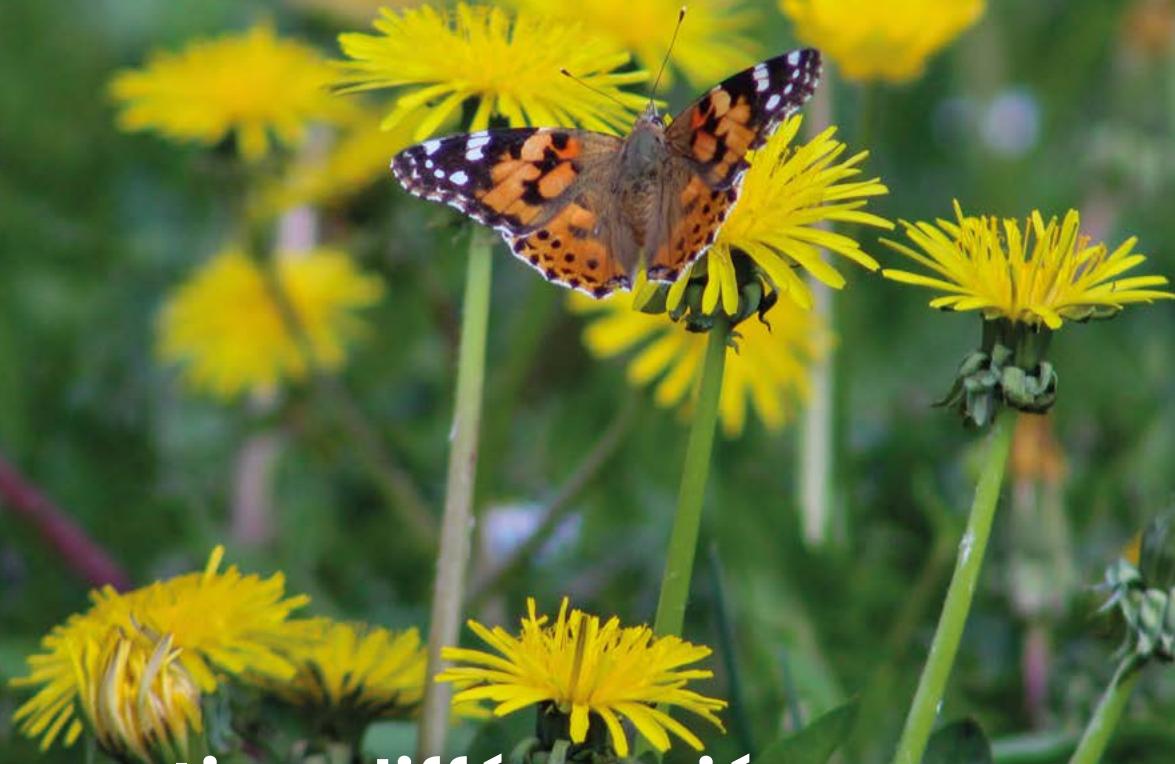


soyons Parc naturel régional



n° 48

NOVEMBRE 2025 - MAI 2026



La gestion différenciée
des espaces verts

Édito

La nature en bords de chemin

Tout le monde aime les fleurs ! Pourtant, sur les bords de trottoirs ça fait désordre, surtout quand il s'agit de pissenlits ou autres "mauvaises herbes" injustement qualifiées. Et quand ce sont les talus et les fossés qui se couvrent d'herbes hautes, on invoque les services techniques pour qu'ils viennent vite entretenir, ou pire, "nettoyer".

Pourtant, comme vous pourrez le lire dans le dossier central de ce numéro, ce changement d'esthétique résulte d'une stratégie réfléchie de la part des communes. En appliquant une autre gestion aux espaces verts, massifs fleuris, pieds d'arbres ou encore cimetières, elles invitent la nature en ville. Multiples bénéfices, cela améliore le cadre de vie des habitants en offrant une ville plus saine et moins polluée. Appelée "gestion différenciée", cette stratégie vise donc à appliquer une gestion spécifique à chaque espace au regard de son usage et de ses caractéristiques.

En parcourant ce numéro, vous obtiendrez les clés pour cerner les enjeux et bénéfices de ce mode de gestion. Vous comprendrez mieux votre paysage urbain et découvrirez comment agir favorablement sur votre territoire. Que ce soit au jardin ou par votre implication citoyenne, vous verrez qu'il y a plusieurs manières de soutenir les valeurs portées par le Parc naturel régional Oise - Pays de France.

Bonne lecture

Le Président du Parc naturel régional Oise - Pays de France

Sommaire

3 Je m'informe

Des cahiers de recommandations architecturales pour guider vos projets

4 Je découvre

Les tiers lieux : des espaces d'initiatives au cœur du territoire

5 Je comprends

La gestion différenciée des espaces vertse

8 En bref

9 Il témoigne

Laurent Barroo, un habitué de "Plantons le décor"

10 J'agis

5 bonnes raisons de devenir bénévole

11 Je joue

12 Je participe

■ Directeur de la publication : Patrice Marchand

■ Directrice de la rédaction : Sylvie Capron

■ Rédactrice en chef : Léa Chariol

■ Rédaction : Agence Markedia - PNR OPF

■ Photo couverture : © Adobe Stock

■ Photos et illustrations non légendées : PNR OPF

■ Réalisation : Instant Urbain - Impression :

Imprimerie Champagnac - 15000 AURILLAC

Tirage : 7 000 exemplaires - ISSN : 3097-6006
(version papier) /3098-1611 (version en ligne)

Reproduction interdite



Parc naturel régional Oise - Pays de France

Château de la Borne Blanche

48 rue d'Hériaux - 60560 Orry-la-Ville

Tél. : 03 44 63 65 65

www.parc-oise-paysdefrance.fr



Je m'informe

Des cahiers de recommandations architecturales pour guider vos projets

Conservez l'âme de nos villages... et donnez du caractère à vos projets !

Vous habitez dans le Parc naturel régional et vous avez un projet de construction ou un projet de rénovation de votre habitat, d'un commerce ou simplement d'une clôture ? Avant de sortir vos outils ou de contacter un artisan, un réflexe simple : consultez les cahiers de recommandations architecturales édités par le Parc naturel régional Oise - Pays de France.

Véritables guides pratiques, ces cahiers s'attachent à mettre en lumière la singularité et la diversité de notre patrimoine bâti. Ils sont conçus commune par commune. Comment reconnaître une maison de maître ? Quelle différence entre une maison rurale et une ancienne ferme ? Quelles teintes ou quels matériaux privilégier pour préserver l'harmonie d'une rue ? Chaque édition répond à ces questions (et bien d'autres) de façon claire et illustrée, tout en proposant des conseils adaptés aux travaux de restauration et d'embellissement.

Ces cahiers peuvent vous accompagner dans vos projets, qu'il s'agisse de choisir une couleur de façade, de restaurer une toiture, d'échanger avec un architecte ou de transmettre des indications précises à un artisan. Si vous n'avez pas de projet dans l'immédiat, ils vous permettent de mieux comprendre et apprécier le patrimoine qui nous entoure.



De nouvelles éditions sont à retrouver en ligne. L'occasion idéale pour (re)découvrir l'architecture et les spécificités des communes. Autre avantage : les pages dédiées à la réglementation donnent les clés pour lancer vos projets sans fausse note.

Accessible en ligne sur

www.parc-oise-paysdefrance.fr

Je découvre

Les tiers lieux : des espaces d'initiatives au cœur du territoire

Connaissez-vous les tiers lieux ? Ce sont des espaces ouverts que se donne la société civile pour agir ensemble et déployer des projets d'intérêt général et d'utilité sociale. Ni maison ni bureau, ils offrent un "troisième lieu" où se rencontrent habitants, associations et porteurs de projets. Avec plusieurs valeurs communes : la convivialité, l'écoute et le débat, l'entraide et le droit à l'expérimentation.

Cette année, le Parc naturel régional Oise-Pays de France a conduit une étude pour mieux connaître ces lieux en plein essor sur son territoire. Issus de l'économie sociale et solidaire, ils reposent sur des modèles de gouvernance variés, laissant une large place au bénévolat. Leurs thématiques sont multiples : culture, alimentation, écologie, mobilité, inclusion sociale... autant de sujets au cœur de la vie locale.



Au Tiers-Lieu à Senlis



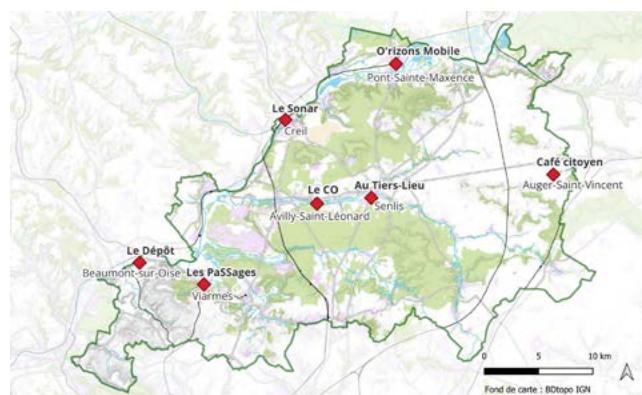
Café citoyen à Auger-Saint-Vincent

Sept tiers lieux ont été recensés sur le territoire :

- ＊ **Le Sonar** à Creil, tourné vers les transitions écologiques et sociales ;
- ＊ **O'rizons Mobile**, un camion itinérant qui va à la rencontre des habitants isariens ;
- ＊ **Le Dépôt** à Beaumont-sur-Oise, dédié à la création artistique ;
- ＊ **Les PaSSages** à Viarmes, un tremplin pour les femmes et hommes qui souhaitent entreprendre ;
- ＊ **Au Tiers-Lieu** à Senlis, une communauté citoyenne en action ;
- ＊ **Le Café citoyen** d'Auger-Saint-Vincent, labellisé "Fabrique de Territoire" ;
- ＊ **Le CO** à Avilly-Saint-Léonard, qui mêle culture, convivialité et économie circulaire.

Chacun a sa personnalité, mais tous partagent un même objectif : créer du lien et inventer de nouvelles façons de vivre ensemble. En ce sens, ils font écho aux ambitions de la charte de notre Parc naturel régional, qui promeut une économie responsable, la solidarité et la valorisation locale.

Pourquoi ne pas pousser la porte du tiers lieu le plus proche de chez vous ? Vous pourriez y relayer les valeurs du Parc naturel régional et découvrir des projets qui vous correspondent.



Les tiers lieux sur le territoire

Je comprends

La gestion différenciée des espaces verts

Quand nos communes font le choix d'un entretien plus durable

Vous l'avez peut-être remarqué en traversant votre commune : ici, les herbes s'élèvent aux abords d'un square, là un talus s'orne de fleurs champêtres, plus loin les espaces du cimetière se verdissent... Ces changements nous surprennent parfois, car nous sommes tentés d'y voir un défaut d'entretien. En réalité, ils traduisent en général la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts, une évolution des pratiques d'entretien qui prend en compte la diversité des lieux et de leurs usages.

Concrètement, pour une commune, il ne s'agit pas d'entretenir moins, mais d'entretenir autrement, selon la vocation de chaque espace. Car la pelouse d'un stade, un massif sur la place de la mairie ou les abords d'un verger communal n'ont pas les mêmes exigences. Ainsi, l'herbe haute n'est pas nécessairement synonyme d'abandon !

Que signifie la gestion différenciée

La gestion différenciée repose sur une idée simple : **adapter l'entretien en fonction du type d'espace, de son usage et de son emplacement**.

Les zones dites "de prestige" (parvis de mairie, massifs fleuris du centre-bourg...) continuent à recevoir un entretien soigné, de même que les ronds-points qui exigent une bonne visibilité. À l'inverse, des secteurs plus périphériques ou moins fréquentés, comme les talus routiers ou les bords de rivière, bénéficient d'un entretien plus extensif. Les zones de détente ou de passage comme les parcs et squares font fréquemment l'objet d'une gestion intermédiaire.



Massif de vivaces à Saint-Maximin

Au quotidien, la gestion différenciée se traduit par une évolution des pratiques des services en charge de l'entretien des espaces verts :

- abandon des produits phytosanitaires, remplacés par des méthodes manuelles, mécaniques ou thermiques ;
- diminution de la fréquence des tontes pour permettre le développement de prairies fleuries ;
- introduction de plantes vivaces et locales, moins gourmandes en eau et plus résistantes ;
- paillage des massifs ou recours aux plantes couvre-sol pour limiter la végétation spontanée et maintenir le sol humide ;
- tolérance de la végétation spontanée dans certains espaces (trottoirs, pieds de murs, etc.).

Je comprends

De nombreux avantages

Si votre commune fait le choix d'une gestion différenciée pour gérer les espaces verts, c'est avant tout parce que cette technique apporte des bénéfices dans différents domaines.

- ✿ **Protéger les ressources naturelles** : la diminution de l'usage des pesticides améliore la qualité de l'eau et de l'air.
- ✿ **Préserver et reconquérir la biodiversité** : en laissant fleurir des prairies ou en diversifiant les plantations, on crée des refuges pour les insectes polliniseurs, les oiseaux et les petits mammifères. Toute une faune indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes.
- ✿ **Améliorer le cadre de vie** : des espaces plus végétalisés offrent ombre et fraîcheur, réduisent les îlots de chaleur urbains et participent à l'adaptation au changement climatique.
- ✿ **Diversifier les paysages** : à côté des parterres réguliers, la place est donnée à des prairies fleuries, des haies champêtres ou des massifs vivaces qui instaurent une richesse visuelle.
- ✿ **Optimiser les coûts d'entretien** : en espaçant les tontes ou en réduisant le recours aux produits chimiques, les communes gagnent du temps de travail et peuvent réinvestir ces économies dans de nouveaux aménagements.



Eco-pâturage à Fosses



Tonte différenciée entre voie routière et trottoir à Pontarmé

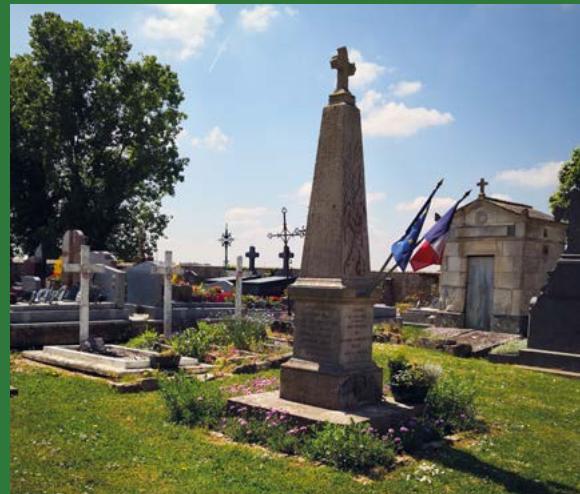
Votre commune est unique

Il n'existe pas une recette unique, applicable à toutes les communes, mais un large panel de solutions. Aussi, pour se lancer, votre commune doit commencer par faire un diagnostic de ses espaces verts : quels sont leurs rôles ? Quels sont les usages des habitants ? Quelle est la nature des sols ?... Autant de questionnements qui conduiront à **élaborer un plan de gestion spécifiquement adapté à la commune**.

À titre d'exemple, à Plailly, la cavée du Gué offre un lieu unique de découverte de la nature qui concilie espace de jeux pour les enfants, verger et parcours sportif.

Zoom sur les cimetières

Longtemps gérés comme des espaces minéraux, les cimetières évoluent aujourd'hui dans certaines communes vers de véritables "jardins funéraires". À titre d'exemple, les allées sont enherbées, des vivaces sont plantées entre les tombes, des arbres et des haies champêtres sont implantés pour créer un cadre apaisé et générer de l'ombre. Plusieurs communes du Parc naturel régional se sont lancées dans cette dynamique : Creil pour le cimetière du Plessis-Pommeraye, Barbery, Pontarmé, Précy-sur-Oise, Villers-Saint-Frambourg, Boran-sur-Oise, Rully, etc.



Engazonnement et plantation au cimetière à Montagny-Sainte-Félicité

Encourager la dynamique

Depuis plus de dix ans, le Parc naturel régional Oise - Pays de France accompagne les communes dans la mise en œuvre de la gestion différenciée. Cela passe par des formations pour les élus et agents techniques ; ce sont aussi des actions de conseil et appui technique pour élaborer un projet, choisir les essences adaptées, mettre en place des fauches tardives, concevoir un fleurissement durable... Le Parc naturel régional développe également des outils de communication et de sensibilisation à destination du grand public : expositions, panneaux, brochures...

Posons un nouveau regard sur nos paysages urbains

Ce changement de pratiques suppose aussi un changement culturel. Accepter qu'un trottoir soit enherbé ou qu'une prairie fleurie s'installe à la place d'un gazon uniforme, c'est s'ouvrir à de nouvelles esthétiques paysagères en ville. Là où certains voient de "l'herbe folle", d'autres apprécieront la présence de marguerites, coquelicots ou centaurées, autant de plantes "ordinaires" qui participent au maintien de la biodiversité. La gestion différenciée invite ainsi à passer d'une esthétique contrôlée et figée à une esthétique plus romantique et vivante, où la nature donne le ton au cœur de nos villages et villes.

Chaque année, le Parc naturel régional organise un séminaire des délégués communaux : l'édition 2025, qui s'est tenue à Plailly le 17 octobre, a été consacrée à la gestion différenciée. Ce fut l'occasion d'échanger sur les expériences, les réussites, mais aussi les interrogations, et de renforcer cette dynamique collective.



Plantations en pied de mur à Barbery



Vivaces en pied de mur à Courteuil

En plus de mieux tolérer les herbes spontanées, nous pouvons être actifs en accompagnant l'effort communal : participer au fleurissement devant chez soi, laisser un coin de jardin en friche, être les premiers ambassadeurs de cette nouvelle esthétique du végétal. Pourquoi ne pas végétaliser le pied de vos murs avec des roses trémières ou des campanules ? Vous contribuerez à embellir votre commune.

En bref

La boutique "Producteurs Oise – Pays de France"

Le 1^{er} juillet était inaugurée la boutique des producteurs de la maison du Parc naturel régional Oise – Pays de France. Elle rassemble plus de 40 références de produits locaux, tous issus de la marque locale "Producteurs Oise – Pays de France" développée par le Parc naturel régional. Confitures, miels, bières, mais aussi tisanes et autres produits d'épicerie sèche ou de cosmétique font partie des nombreuses références disponibles à la vente. La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Goûtons notre territoire, un évènement haut en saveurs

La 6^e édition de l'évènement "Goûtons notre territoire" s'est tenue cette année du 20 septembre au 19 octobre. Elle a permis de proposer 15 animations (balades gourmandes, visites de ferme, ateliers, ciné-débat...) autour de l'alimentation et de la découverte des producteurs locaux. Vous étiez 300 personnes à participer aux animations pour découvrir le terroir local et ses spécialités. Organisé tous les deux ans, l'évènement reviendra en 2027.



Visite de la "ferme de Basile"

Le site internet du Parc naturel régional fait peau neuve !

Novembre 2025 marque la fin d'une ère pour le site internet du Parc naturel régional Oise – Pays de France. Après une refonte complète axée sur l'écoconception et l'accessibilité, ce nouvel espace numérique vous permet de saisir toutes les nuances du projet de territoire porté par le Parc naturel régional et les actions mises en œuvre. Intégré au site internet, le blog "Soyons Parc" est dédié à l'action citoyenne pour vous guider au quotidien dans les gestes de la transition écologique et adopter les valeurs du Parc naturel régional. Retrouvez-nous en ligne dès maintenant : www.parc-oise-paysdefrance.fr



Il témoigne

Laurent Barroo, un habitué de "Plantons le décor"

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France participe à l'opération régionale "Plantons le décor", une solution de commande groupée de végétaux, ouverte aux collectivités, entreprises et associations et aussi aux habitants. Laurent Barroo, habitant à Lamorlaye, partage son expérience.



Vous êtes déjà client de "Plantons le décor" ?

J'habite dans une zone boisée et, pour moi, c'est important de garder une ambiance forestière dans mon jardin. J'ai donc acheté des arbres et des arbustes à plusieurs reprises en passant plusieurs commandes depuis 2021 sur le site plantonsledecor.fr.

Quels sont les avantages à commander via cette plateforme ?

Acheter des arbres, ça coûte cher. Grâce à cette commande groupée, les prix sont plus attractifs. D'autre part, le site web est facile à utiliser et la livraison a lieu à proximité, à la Maison du Parc naturel régional.

Comment vous repérez-vous dans le catalogue ?

Pas besoin d'être un expert pour sélectionner les bonnes essences ! L'outil vous guide avec différents critères de sélection : le type de feuillage et de floraison, la croissance, l'utilisation souhaitée... Mais surtout, "Plantons le décor" propose des essences locales. C'est un vrai atout pour sélectionner des végétaux adaptés à notre territoire, donc plus robustes et favorables à la biodiversité de chez nous. Dans certaines jardineries, il m'est arrivé d'être séduit par l'apparence de certaines essences qui, finalement, ne sont pas adaptées, voire sont exotiques.

Autre chose ?

Les végétaux proviennent de pépiniéristes locaux que l'on soutient ainsi. Je recommande aussi de suivre les formations que propose le Parc naturel régional, par exemple pour planter un arbre fruitier. C'est très utile.

Cette année les commandes sont livrées le 5 décembre à la Maison du Parc naturel régional à Orry-la-Ville en présence d'experts pour bénéficier de conseils.

Nouvelles éditions

Guide construction et bâtiments agricoles

Le guide "Construction de bâtiments agricoles" a pour ambition d'accompagner les agriculteurs dans leurs projets de construction ou de rénovation. Il regroupe conseils pratiques et recommandations pour faciliter l'insertion paysagère des bâtiments et réduire leur empreinte écologique par des solutions innovantes.



5 bonnes raisons de devenir bénévole !

Depuis cet été, le Parc naturel régional anime le collectif des bénévoles Oise - pays de France. Cette aventure collective donne une seconde vie au programme "Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly", né autour de la préservation de cette forêt. La dynamique s'élargit aujourd'hui à d'autres thématiques : la biodiversité, le patrimoine historique, la recherche. Et si vous rejoignez l'aventure ?

1 Agir concrètement pour la nature

Compter les cervidés, arracher les plantes invasives, participer à des inventaires... Les missions proposées permettent de passer à l'action sur le terrain. Pas besoin d'être spécialiste : chaque initiative est encadrée par le Parc naturel régional ou ses partenaires (Institut de France, INRAE, Conservatoire d'Espaces Naturels...).

2 Comprendre et apprendre

Les sorties sont l'occasion de mieux cerner les enjeux : comment la forêt se régénère, pourquoi certaines espèces régressent, comment les scientifiques suivent leur évolution... Agir, c'est la meilleure façon de comprendre la richesse du territoire.

3 Partager un moment collectif

Être bénévole, c'est aussi vivre une aventure humaine : des rencontres, de la convivialité et le plaisir d'agir ensemble. Chacun peut participer aux actions de son choix, selon ses disponibilités : une matinée, une journée ou une saison entière.

4 Découvrir autrement le territoire

En rejoignant le collectif, vous explorez des lieux de grand intérêt : forêts de Chantilly et d'Ermenonville, marais, pelouses, anciens sites historiques, petits patrimoines vernaculaires...

5 Rejoindre le mouvement

Avec 460 bénévoles inscrits et 2 500 journées de travail réalisées dans le cadre de l'ancien collectif, le réseau est solide et dynamique. Le Parc naturel régional entend lui donner un nouveau souffle, en proposant des actions plus variées et accessibles à tous.

Nous comptons sur vous !

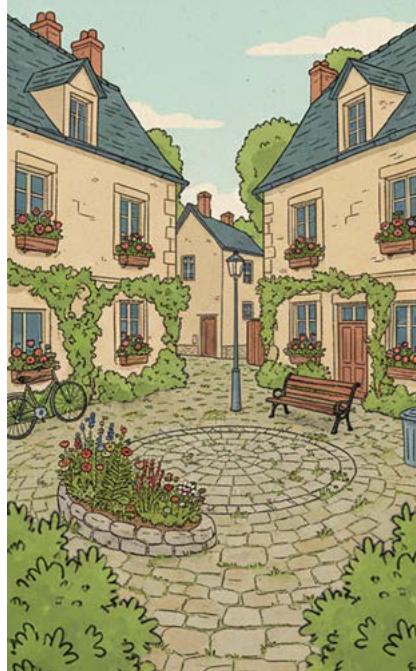
Pour rejoindre le mouvement et connaître le planning des actions, rendez-vous sur : www.parc-oise-paysdefrance.fr



Je joue

Jeu des 7 différences

Retrouvez les 7 différences qui se sont glissées entre ces 2 images.



7. un arbre a été ajouté à gauche, 6. un vélo est adossé à la maison de droite, 5. les fenêtres sont renversées, 4. le mossier central est remplacé par des vivaces, 3. la façade de la maison à droite est végétalisée, 2. un bout de bûches en bois des pâvés, 1. l'enrobé du sol est remplacé par un gazon.

Texte à trous

Qu'avez-vous retenu du dossier sur la gestion différenciée. Testez-vous en complétant ce texte à trous.

La gestion différenciée consiste à adapter l'_____ (1) des espaces verts selon leur usage. Ainsi, un massif devant la mairie ne sera pas entretenu comme un parc ou un _____ (2) de route.

Cette méthode permet de réduire les _____ (3) de tonte et d'abandonner les produits _____ (4). On favorise aussi les plantes _____ (5) et vivaces, qui demandent moins d'eau et attirent davantage la faune.

Peu à peu, nos communes deviennent plus _____ (6) et plus accueillantes pour la biodiversité.

Entretenir autrement, la gestion différenciée, c'est aussi accepter un peu plus de _____ (7) en ville !

Réponses : 1. entretien, 2. bord, 3. fréquences, 4. chimiques, 5. locales, 6. vertes, 7. nature.



Recette

Potimarron farci et rôti



Ingrédients :

- 1 potimarron
- 200 g d'allumettes de bacon
- 1 morceau de bleu d'Auvergne
- 200 g de champignons
- 20 cl de crème liquide
- 1 petit oignon jaune
- quelques châtaignes cuites et épluchées.

Recette :

1. Coupez le haut du potimarron puis videz-le de ses graines.
2. Dans un saladier, mélangez la crème, l'oignon coupé en petits morceaux, les châtaignes, les allumettes de bacon, le bleu d'Auvergne en morceaux. Mélangez bien le tout, et mettez cet appareil dans le potimarron.
3. Placez le potimarron farci dans un plat allant au four et enfournez pour 60 minutes dans un four préchauffé à 180°C. Pour savoir si le potimarron est bien cuit, piquez-le avec une pointe de couteau.
4. Faites revenir les champignons coupés en morceaux ou en lamelles dans une noisette de beurre. La poêlée sera servie en accompagnement.

Je participe

Retrouvez tout le programme des animations en scannant le QRcode
Toutes les animations proposées sont gratuites avec inscription
préalable obligatoire au 03 44 63 65 65.



Janv.
2026
DIM.11

Plantation et taille des fruitiers au
verger conservatoire de l'abbaye
de Chaalis

Atelier - 14h - Fontaine-Chaalis



Janv.
2026
DIM.18

Accueillir les oiseaux
dans mon jardin

Sortie nature - 10h - Orry-la-Ville



Mars
2026
SAM.07

Grenouilles et crapauds
vous donnent rendez-vous
aux étangs

Sortie nature - 19h15 - Forêt de Chantilly

Mars
2026
SAM.14

Chouette, hiboux et compagnie !

Sortie nature - 19h45 - Orry-la-Ville

Janv.
2026
DIM.25

Démonstration de taille de
formation des arbres fruitiers

Atelier - 14h - Senlis

Mars
2026
DIM.22

Entretien et taille des
arbres fruitiers palissés

Atelier - 14h - Gouvieux



Fév.
2026
DIM.08

Démonstration de taille
d'entretien d'arbres fruitiers

Atelier - 14h - Belloy-en-France



Mars
2026
DIM.29

Démonstration de greffage
d'arbres fruitiers

Atelier - 14h - Orry-la-Ville

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux



Pour recevoir gratuitement le prochain numéro
"Soyons Parc naturel régional" directement
dans votre boîte aux lettres, **abonnez-vous**.

